

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an... \$ 3 00
Huit mois... 2 00
Six mois... 1 50
Quatre mois... 1 00

EDITION HEBDOMADAIRE
- n, au comptant, d'avance... \$ 1 0

L'ELECTEUR
JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)... \$ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours... 0 0 1/2

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire

BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, Rédacteur

L'ELECTEUR

QUEBEC, 1er FEVRIER 1895

L'historique de la question des écoles en quinze lignes

Le Manitoba a décrété qu'il ne subventionnerait plus que des écoles publiques. Le Conseil Privé, jugeant en dernier ressort, a décidé que le Manitoba était dans son droit constitutionnel en adoptant cette mesure.



Un vieux rouge

On se souvient de l'épouvante que causait naguère, surtout parmi les populations des campagnes, ce titre de "vieux rouge". Le nom seul servait de réponse à tous les arguments.

Que de vieux patriotes, qui ont résisté jusqu'au bout à tout ce débordement, ont été torturés sur leur lit de mort au seul souvenir de toutes ces légendes!

Mercier était un de ces vieux rouges. Arrivé au pouvoir, au lieu de fermer les écoles et les maisons d'éducation, il a donné près d'un demi-million pour les agrandir et les consolider.

Le premier, il a appelé à son aide comme sous-ministre un prêtre. Voulu grandir l'influence du prêtre sur tous les points de la Province, il a confié aux curés l'emploi des deniers destinés à la colonisation, la distribution des grains de semence et des fonds de secours.

Nos frères dissidents ont appelé son règne le régime clérical. Un autre vieux rouge, c'était le juge Fournier.

En bien, c'est lui qui vient de sauver la cause des catholiques. C'est lui, en effet, qui a lutté avec une puissance admirable contre ses collègues de la Cour Suprême pour sanctionner le droit d'appel au pouvoir central d'aux minorités opprimées, droit qui vient d'être confirmé par le Conseil Privé, le plus haut tribunal de l'Empire.

Il a pu, il est vrai, rallier à son avis l'un de ses collègues, M. le juge King. Mais celui-ci n'a pas paré. C'est M. le juge Fournier qui a préparé le travail sur lequel le Conseil Privé s'est basé pour casser le jugement de la Cour Suprême.

Que nos lecteurs relisent donc cette étude remarquable, publiée dans l'Electeur du 26 février dernier, et la compare au jugement du Conseil Privé. Ils trouveront dans ce dernier document toute la dissection, tous les arguments et même souvent jusqu'aux expressions du juge Fournier.

Nous renouvelons à l'éminent magistrat l'expression de nos plus sincères félicitations sur son érudition et la fermeté de ses opinions.

Il a vengé, par un coup d'éclat au déclin de sa carrière, vingt-cinq ans d'injures et de soupçons méchants.

DISTINGUO

M. Faure, le nouveau président de la France, est encore si peu connu qu'il a été arrêté hier par une sentinelle au Palais de l'Élysée.

Le président a eu beau décliner ses titres, le malheureux soldat n'a pas voulu y croire et l'a mis aux arrêts comme un imposteur.

Dit le Temps: "La Croix du Canada se prétend l'organe autorisé de l'épiscopat et du clergé. Autorité par qui? Ce doit être par M. Saint-Elme, car nous connaissons des évêchés d'où la Croix a été renvoyée."

De la Croix: "Nous attendons maintenant, à l'ouverture du gouvernement qui a promis d'être efficacement assésé qu'il aurait été légalement autorisé."

Il faudrait être fou ou ignorer complètement notre condition sociale pour formuler un semblable reproche. Nous irons plus loin. Ce serait, à notre avis, un crime pour un électeur catholique que de voter pour un corolliginaire qui administrerait mal la chose publique, de préférence à un protestant qui offrirait plus de garantie.

Ce que nous dénonçons comme une plaie et un danger grave, c'est l'homme des loges, en particulier de cette secte maudite d'orangistes qui, depuis deux siècles, tient le pied sur la gorge de la catholique Irlande et voudrait nous en faire autant à nous les catholiques du Canada.

Ces êtres farouches et méchants sont méprisés tout autant par les protestants que par les catholiques. Gladstone, en Angleterre, et Blake, au Canada, ont répété vingt fois qu'ils constituaient un danger permanent.

Pourquoi, nous, journaliste catholique, ne rédirions-nous pas à notre public ces salutaires avertissements, à un moment même où l'influence des loges est sur le point de nous étouffer?

Non! le devoir de ceux qui ont quelque contrôle sur l'opinion est de dénoncer les fanatismes de toutes sortes: les catholiques qui ne trouvent pas le Pape assez orthodoxe, et les protestants qui ne veulent pas reconnaître dans les catholiques des citoyens qui sont leurs égaux, et qui tentent ou de leur faire abandonner leur foi ou de les proscrire.

Sans ces fanatismes, les uns de bonne foi, et les autres des fourbes et des hypocrites, nous vivrions heureux comme si nous étions tous nés sur les bords de la Seine ou de la Tamise.

Nous ferions dans 10 ans ce qu'il nous faudra 50 ans dans les conditions actuelles pour établir au Canada une nation grande et prospère.

Leur vraies tendances
Quel est le fond de la pensée des alliés de nos conservateurs de la province de Québec? Quel but poursuivent-ils?

Le St Thomas Times, l'un des journaux conservateurs les plus en vue, nous le disait bien franchement au mois de mars 1894:

"Les droits des protestants du Canada, disent-ils, doivent être maintenus, pacifiquement si possible, par la force si c'est nécessaire. Il ne peut y avoir de paix véritable et durable tant que les écoles séparées n'auront pas été abolies, tant que l'usage exclusif de la langue anglaise dans le parlement de la Puissance n'aura pas été décrié, et que toute la population de la Puissance, quelle que soit sa religion ou sa race, soit mise sur un pied d'égalité. C'est sur ce programme que la bataille principale sera livrée aux élections provinciales prochaines. Sir Oliver Mowat sait très bien cela, et il amène son ami Joly pour crier paix quand il n'y a pas de paix.

Mowat ne peut faire des manœuvres aux Patrons de l'Industrie, mais il ne peut conclure aucun traité avec l'Association protestante."

On le voit, la ligne de démarcation est nettement tracée entre les partis de la province d'Ontario: les libéraux d'un côté, avec les Patrons de l'Industrie; les conservateurs de l'autre, avec la "P. P. A."

Les droits des protestants, c'est-à-dire la suppression du catholicisme, l'abolition de la langue française et des écoles catholiques, devront être maintenus, "pacifiquement si c'est possible, et au besoin par la force."

Comme certains conservateurs, à la conscience honnête, doivent éprouver souvent des remords en se voyant faire cause commune avec ces sectaires, se réunir des mêmes succès et pleurer ensemble les mêmes défaites!

UNE SITUATION CRITIQUE
Le choix de M. Hackett, un Irlandais catholique comme trésorier, démontre évidemment que pas un député anglais protestant ne veut faire partie du cabinet Taillon.

C'est là une situation critique. Nous avons appris à connaître la force de cet élément le jour où nous l'avons vu se déchaîner contre ce pauvre Mercier parce qu'il avait réglé la question des Jésuites—et réussi à le faire couvrir de boue même par ceux qu'il avait gorgés de faveurs.

Il ont le bras long, ces gens de la haute finance. Gare au gouvernement Taillon!

Actualités

On se croirait plutôt fin mars que le 1er février.

Il fait toujours un temps superbe. En Angleterre, on est moins heureux. Hier, la navigation de la Tamise a été interrompue par une tempête de neige venant de la mer.

M. Faure, le nouveau président de la France, est encore si peu connu qu'il a été arrêté hier par une sentinelle au Palais de l'Élysée.

Le président a eu beau décliner ses titres, le malheureux soldat n'a pas voulu y croire et l'a mis aux arrêts comme un imposteur.

Dit le Temps: "La Croix du Canada se prétend l'organe autorisé de l'épiscopat et du clergé. Autorité par qui? Ce doit être par M. Saint-Elme, car nous connaissons des évêchés d'où la Croix a été renvoyée."

De la Croix: "Nous attendons maintenant, à l'ouverture du gouvernement qui a promis d'être efficacement assésé qu'il aurait été légalement autorisé."

"On se rappelle que le délai pour le défrayement de la dernière loi scolaire manitoibaine expira aux premiers jours de mars prochain. Le gouvernement a le pouvoir de se mettre à l'œuvre pour remplir la mission qui lui incombait et de s'y mettre sans plus tarder."

La Canadian Gazette annonce que le prince Georges, duc d'York, va visiter le Canada l'été prochain.

Nous avons donné hier les détails du naufrage du steamer Albe. Le nombre exact des victimes est connu aujourd'hui. Il est de 324.

Le premier ministre Greenway va de plus en plus mal.

Le général Herbert partira bientôt pour l'Angleterre, en congé.

Trois mille personnes ont suivi hier à Memramcook la dépouille mortelle du Très Révérend Père Lefebvre, fondateur du Collège St-Joseph et curé de Memramcook.

Il est mort douze personnes de la grippe hier à New-York.

On croit qu'il s'organise en ce moment, dans l'Etat de New-York, une grève d'employés de chemins de fer qui éclipserait celle de Chicago.

Les deux tiers de la petite ville Port de Paix, à Haiti, viennent d'être détruits de fond en comble par un incendie. Un noir a péri dans les flammes.

Une crise en Norvège: Le premier ministre conservateur Stang et son cabinet viennent de donner leur démission.

Hier, nouvelle séance orageuse à la chambre des députés à Paris. Les socialistes ont soulevé toute une tempête à l'occasion d'un vote de 70,000 francs pour les funérailles du général Canrobert, qui se feront dimanche. Le maréchal est resté jusqu'à la fin de sa vie irréconciliable ennemi de la République, et les socialistes voient une tache d'impérialisme dans la mesure proposée par le premier ministre Ribot.

Le crédit demandé a cependant fini par être voté par 288 voix contre 159.

Nous lisons dans la Presse d'hier soir: "L'hon. M. L. P. Pelletier déclare que, si le gouvernement fédéral ne remédie pas à la situation faite aux catholiques manitoibains par les lois scolaires, il sera obligé, ainsi que ceux de son école, de combattre ce gouvernement."

Mgr Cleary, archevêque de Kingston, vient d'adresser à l'hon. Ed. Blake un chèque pour la somme de \$3,083.30 recueillie par les différentes églises de l'archidiocèse pour la cause du Home Rule.

L'hon. M. Hardy, ministre des terres de la couronne, à Ontario, a été accidentellement blessé à la main. L'état du malade est grave.

Dans son discours de Montréal, l'hon. M. Laurier a rappelé combien le libre-échange avait rendu l'Angleterre et le prospère. L'hon. M. Foster, lui répondant l'autre jour, a contesté cette assertion en ajoutant qu'au contraire l'Angleterre était sur la décadence grâce à sa politique fiscale.

Que le public en juge par ces chiffres: En 1840, l'exportation totale de l'Angleterre s'élevait à 451,000,000. En 1893 cette exportation s'élevait à 2,221,427,389. Le Canada se contenterait de cette progression.

On se rappelle que la P. P. A. avait réussi l'an dernier à s'emparer du conseil municipal de Bradford, Ont.

Son premier acte fut de destituer comme l'avisier de la corporation l'hon. A. S. Hardy, membre du cabinet Mowat.

A son tour, la P. P. A. a été chassée aux dernières élections municipales et l'hon. M. Hardy a été ré-installé dans ses fonctions hier.

Notes sociales et personnelles

M. Lawrence Wilson, le populaire marchand de vin, est en ville.

Le capitaine Frank Pennée est de retour d'Europe.

L'hon. juge Irvine et M. Lawrence Lynch sont allés à Montréal.

Madame Wilson qui a été si longtemps retenue chez elle par la maladie, a pu sortir hier pour la première fois.

Sir McKenzie à Toronto

(Dépêche spéciale à l'Electeur)

Toronto, 31 janv.

Sir McKenzie Bowell est arrivé ici ce matin. Il a passé la journée en consultation avec les principaux membres conservateurs.

Peu après-midi l'hon. M. Foster et l'hon. M. Costigan sont arrivés par le convoi et se sont rendus de suite au Queen's Hôtel pour y rencontrer le premier ministre.

M. Costigan a inscrit son nom au registre, mais pas M. Foster.

Les trois ministres se sont rendus aussitôt au club Albany, où les attendaient plusieurs chefs conservateurs de Toronto et des environs.

La conférence a duré près de trois heures.

Rien n'a encore transpiré des délibérations. Mais on conçoit que les commentaires vont leur train et qu'une vive animation règne dans les cercles politiques.

Les élections auront lieu incessamment

C'est ce que dit le ministre des chemins de fer

(Dépêche spéciale à l'Electeur)

Listowel, 31 janv.

L'hon. John Haggart, parlant ici hier soir devant une grande assemblée, a déclaré que les élections auront lieu sous peu de temps. Il a cependant refusé de préciser et de dire la date.

Les libéraux d'Ontario s'organisent

Ils se rencontreront à Toronto mardi prochain

(Dépêche spéciale à l'Electeur)



Toronto, 1er fév.

M. Alex. Smith, l'organisateur du parti libéral dans notre province, a convoqué pour mardi prochain à son bureau de la rue Victoria une réunion importante des chefs libéraux des différents comtés d'Ontario.

Il s'agit de compléter l'organisation. Un comité exécutif va être spécialement chargé de communiquer d'ici à la fin de la campagne avec toutes les associations libérales de la province.

Est-ce pour le 25 Mars?

(Dépêche spéciale à l'Electeur)

Toronto, 31 janvier.

Le News publie aujourd'hui la dépêche suivante: "Ottawa, 31 janvier.—La rumeur circule ici que la dissolution est enfin chose décidée. Le scrutin aurait lieu le 25 mars."

La dissolution

Le Monde publiait hier soir en tête de ses colonnes la note que voici: "Nombre de conservateurs s'attendent à voir annoncer la dissolution des chambres dans le prochain numéro de l'Official."

Au Pénitencier

HOOPER AU CACHOT

(Dépêche spéciale à l'Electeur)

Montréal, 1er février.

Aux derniers avis de St-Vincent de Paul, le pardon de Fahey ne lui était pas encore parvenu. Ce dernier est actuellement à l'hôpital, où il se meurt de débilité générale. On dit que le découragement et le désespoir le rongent. Sa sentence n'expirera qu'au bout de quatre ans.

Reginald Hooper qui, on le sait, purge une sentence de vingt-cinq ans de détention pour le meurtre de sa femme, et qui jusqu'à ces derniers temps était bien sage, recommence à faire parler de lui. Il travaille dans la section des tailleurs d'habits. Hier, pour un acte d'insubordination, le préfet du pénitencier a dû le condamner à trois jours de cachot.

Hooper s'était permis de faire une petite révolte à son compte dans l'atelier des tailleurs. Pour lui punir le respect à l'autorité, M. Oulmet a fait coller le récalcitrant dans ce que les Anglais nomment le cooler.

L'ex-commis des postes mangera du pain sec et boira de l'eau pure tout le temps qu'il passera au jour. Il est enchaîné.

La discussion qui a conduit Hooper au cachot est survenue à propos de la fameuse Nellie Hayes, aujourd'hui au pénitencier de Kingston.

C'est avec l'amant de cette femme que Hooper s'est pris de querelle. Il a refusé de se taire quand la garde a voulu lui imposer silence.

Notre Inventaire Est Terminée

Un stock considérable de MARCHANDISES

Tous Genres

Remplit nos départements

Nous commençons une grande vente à prix extrêmement bas

Cotonnades, Lainages, Soiries, Etc., Etc., Etc.

Nous avons appliqué partout dans chaque département la grande réduction à très bas prix pour convaincre tout le monde que c'est le temps d'acheter quelque marchandise qu'ils aient besoin. Inutile de mentionner une chose ou l'autre, ce serait à n'en plus finir.

Vous et vous serez convaincus

C'est une vente à bon marché comme nous n'en n'avons jamais offerte

Z. PAQUET ST-ROCH

Chambres à louer

ON OFFRE deux bonnes chambres à louer au mois avec accès au salon, on a prévu deux pensionnaires au mois dans une maison privée.

Adresse: N 105 rue St-Vallier, de 7 h. à 9 du soir.

AVIS

Avis est par le présent donné que la société Plamondon & Chassé, marchands en gros de farine, grains, etc., est dissoute de consentement mutuel, et que J. A. Plamondon seul continue les affaires au même poste.

Il remercie bien ceux qui ont voulu les encourager jusqu'à cette date et sera très honoré des commandes qu'on voudra bien lui confier à l'avenir.

Jos. Alf. PLAMONDON, Coin des rues Dalhousie et St André, 2 jan-31.

M. E. MANY

Inspecteur autorisé se rendra lundi le 4 février et les jours suivants chez M. Lamontagne, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langlier, pour recevoir toutes demandes d'examen pour toutes les classes d'ingénieurs soit pour la marine ou pour les manufactures. Les aspirants devront produire leur état de service. Les leçons préparatoires pourront aussi être données.

30 au 41.

C. E. TASCHEREAU NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Facilités spéciales pour les fabricants et les communautés religieuses

No 110 RUE ST-PIERRE, Québec

Téléphone 497.

7 a-1 an q & h

FRANK ROCHE

Comptable & liquidateur

AUDITION DE LIVRES, PERCEPTION D'ARRERAGES

SYNDICIS DE SUCCESSION

BUREAU: 119 Rue Saint-Pierre

Chambre 2 P. O. Boîte 605

2 janvier-3m.

F. A. MERCIER NOTAIRE

105, Côte Lamontagne

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

Liniment Minard guérit la Grippe.

SIROP DE TEREBENTHINE

DU

Dr LAVIOLETTE

Demi bouteille 15c Grande bouteille 30c.

J. E. Livernois

CONTINUATION

De la grande vente de marchandises du fonds de banque-queroute, vendu à cinquante cents dans la piastra

DE PLUS

Nous avons ajouté la valeur de 23 caisses de marchandises achetées à moins que la moitié du prix du gros.

Malgré tous ces grands avantages, nous ne continuerons pas moins à faire présent à tout acheteur pour le montant de dix piastres, d'un magnifique portrait fait au crayon, grandeur naturelle.

AUSI

La balance des toiles et des remèdes pour la cure à l'eau par le curd Kneipp du stock de Allaire et Boulanger seront vendus à grand sacrifice.

Syndicat de Québec

Coin des rues St Joseph et de la Couronne, St Roch, Québec

Bloc Hudson

LE CERTIFICAT D'UN PRETRE

A MM. BRUNET & CIE, QUEBEC, Messieurs.

J'ai un devoir de justice à accomplir envers vous, c'est de vous offrir mes félicitations et mes remerciements pour le soulagement que m'a procuré votre Sirop d'Epinothe sauvage. Une seule bouteille que je m'étais procurée chez M. Murray & Loughlin, Mattawa, Ontario, m'a complètement guéri d'une bronchite persistante. Votre dévoué, L. M. PARADIS, Prêtre.

DEPOT GENERAL CHEZ Pharmacie W. Brunet & Cie

139 & 141 RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH

Regardez d'après un point de vue économique

LES

HODGE'S DUPLEX DAMPERS

DEVRAIENT ETRE EN USAGE

Sur tout les

Poêles à charbon, à bois, fournaises, etc.

Parce qu'ils retiennent la chaleur exactement où elle doit être, sans fumée, ni gaz, dans l'appartement, économisant depuis 25 à 40 p.c. de combustible.

En vente chez tous les premiers plombiers, etc.

L. H. GAUDRY, Agent général pour le Canada.

96 rue St Pierre, Québec

Agents demandés par toutes les parties de la Puissance

28 j-1.

GRANDE VENTE A REDUCTION

AVANT L'INVENTAIRE

Tout le stock offert à grand sacrifice

Les plus beaux JOBS que l'on puisse voir

Etouffes à Robes double largeur valant 30c pour 19c

" " " " 40 et 45c " 25c

" " " " 70 et 80c " 33c

" " simple " 10 et 12c " 5c

Un grand lot de Tweed à 25c.

Un beau cachemire noir tout laine valant 60c pour 40c

Un beau cachemire dans toutes les nuances valant 40c pour 29c

Toutes la balance de nos lainages, couvertes et fourrures offerte à moitié prix.

\$3,000.00 de marchandises mouillées offertes à moitié prix. Coton jaune 36 pouces 3c. Shirting 4c, Flanelle 4c, Coton carreaux 4 1/2c. Coton, Draps, Tweeds, Frocs et Caleçons, etc.

Il faut que toutes ces marchandises soient vendues sous le plus court délai.

Qu'on se le dise et qu'on se rende en foule

TOUJOURS CHEZ ROBITAILLE, FRERE & CIE

207 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

EN FACE DU COUVENT

FROG IN YOUR THROAT

RUMEUR

M. McDougall serait nommé trésorier provincial

Sous ces titres, nous lions dans le Patriote d'hier :

D'après le Temps, d'Ottawa, le bruit court aujourd'hui dans les cercles politiques que M. J. M. McDougall, avocat distingué de la ville de Hull et l'un des forts orateurs du pays, doit entrer dans la ministère libéral, en remplacement de M. Hall. Le premier ministre aurait écrit à M. McDougall, lui offrant un portefeuille et le siège de député d'Ottawa.

Il est à noter que la charge de procureur général de ce pays est vacante depuis plusieurs mois et qu'elle est convoitée par un grand nombre d'aspirants. M. Tétrault, le député actuel de ce comté, serait prêt à entrer dans ce fringant et laisserait le siège vacant pour M. McDougall.

M. McDougall accepte l'offre de M. Laurier, l'élection aura probablement lieu d'ici à quelques semaines.

Un vacariat apostolique

Sera établi dans le pays de Galles

Londres, 31.

Une dépêche reçue de Rome annonce que la Congrégation de la Propagande a décidé d'établir un vacariat apostolique dans le pays de Galles.

La compagnie du Richelieu

Etat financier prospère

Montréal, 1er fév.

Le rapport annuel est entre les mains des directeurs.

Les profits nets pendant l'année dernière ont été de \$164,000, ou environ 11.64 p. c. sur le capital.

Le dividende de 6 p. c. payé, et provision faite pour intérêt et autres charges fixes, le montant pour le compte des profits et des réserves est de \$43,000.

Les assurances ont payé les \$40,000 réclamés sur l'incendie du Corvathian, avec tous les frais.

Toutes les déclarations de la compagnie ont été vendues. On vient de recevoir avis de Londres que M. M. Gosses & Co ont tout récemment l'union d'achat de \$600,000 en obligations de 20 ans à 5 p. c. Le prix réalisé a été 95.

A la cathédrale de Montréal

Installation des autels

Montréal, 1er février.

Les travaux de parachèvement de la cathédrale de Montréal se poursuivent toujours et bientôt ce temple se complétera.

Actuellement on s'occupe de l'installation des autels qui sont au nombre de treize.

Pour le moment, il y en a six dont l'installation est terminée, et six autres le seront d'ici à quelques jours.

Le côté Est du vaste temple se trouve l'autel de St. Zoticus, tout le corps repose à l'intérieur.

Cet autel est en marbre blanc américain. Le tabernacle est également en marbre blanc et la porte en onyx.

L'autel des morts est situé dans l'allée latérale Est. Il est en marbre florentin.

À gauche, en arrière du chœur, on aperçoit l'autel de St. Sacrament, tout en marbre blanc et rouge, avec gradins blancs et panneaux.

La porte du tabernacle est en onyx. Dans le transept ouest se trouve le coquet autel dédié par les zouaves pontificaux.

Les reliques de St. Janvier sont déposées dans cet autel.

Il est en marbre blanc. Les pilastres sont en florentine et les panneaux en marbre bleu-clair, les gradins sont en marbre blanc.

Le tabernacle est en marbre blanc et la porte en onyx d'une finesse et d'une beauté remarquables.

Dans l'allée du côté ouest, on voit un autel en marbre rouge du Tennessee. La porte du tabernacle est en onyx. Cet autel n'a pas encore été dédié.

Ces autels et ceux qui doivent être installés plus tard sont des dons de personnes généreuses ou de corporations dont les membres ont à leur époque l'élancement de la cathédrale de la métropole du Canada.

Le naufrage de "l'Elbe"

314 pertes de vie

COMMENTAIRES SUR LE DÉSASTRE

Londres, 31 janv.

Le désastre de l'Elbe continue à faire le sujet des conversations. Il est intéressant de se rendre plus exactement compte de ce qui s'est passé.

Plusieurs des vaisseaux du pêche qui croisaient non loin de l'endroit où l'Elbe a péri, sont de retour et n'ont pas même rencontré les débris du naufrage.

Les quelques chaloupes qui s'échappèrent au début, et qui occupèrent à bord certainement par vivre aussi longtemps exposés à une température de 19 degrés au-dessous de zéro, et une tempête effroyable.

Chaque des survivants raconte à sa manière le naufrage, mais une remarque vient à l'esprit de tout le monde : Comment se fait-il que la majorité des personnes échappées au naufrage appartiennent à l'équipage, qu'il ne s'y trouve qu'une femme et pas un enfant ?

Les officiers déclarent qu'il y a de la faute de la part de la capitaine.

Le pilote Greenham, qui est au nombre des survivants, dit que lorsqu'il est monté sur le pont, le capitaine était en charge.

Le premier ordre donné fut "châlions à l'eau." Et il ajouta, "Sauvez d'abord les femmes et les enfants." Ces ordres ont été donnés par le capitaine lui-même et répétés par le second.

Il n'y eut aucune confusion parmi l'équipage, car les ordres ont été donnés, à aucune panique parmi les passagers.

La mer était furieuse et il soufflait un fort vent de S.-E.

Il y avait une moyenne de 19 degrés au-dessous de zéro.

Le navire coula à fond dix minutes après qu'il fut à l'ancre.

Pour le monde s'accorde à blâmer le commandant de l'Oranien, pour s'être éloigné de l'Elbe aussitôt après l'accident.

Il est certain que tous les passagers seraient pu être sauvés si le Oranien n'était resté absent cinq minutes, car il n'y a eu aucune panique.

Un quart d'heure après l'accident, lorsque le navire commença à couler.

Le capitaine se rappelle avoir entendu le capitaine crier à ce moment : "Les femmes et les enfants à bord." Une minute après, le navire sombra.

Le capitaine est resté à son poste jusqu'au dernier moment et a été englouti avec le navire.

L'engagement de l'embarcadere commença aussitôt.

OUVERTURE DE LA SESSON A HALIFAX

Halifax, N. E., 1er fév.

La session de la Législature s'est ouverte à 3 heures hier à ce lieu.

Le discours d'ouverture de Colchester, a été choisi comme Orateur.

Un de nos villages presque tout détruit par un incendie

Cochichewick, 31 janv.

Un terrible incendie a ravagé notre village d'aujourd'hui. Pas moins de vingt magasins ont été détruits. Les pertes sont évaluées à \$75,000.

UN HAUT FONCTIONNAIRE DANS DE MAUVAIS DRAPS

Ottawa, 31 janv.

M. J. Watters, percepteur des douanes, a été arrêté aujourd'hui pour détournement de \$543.

M. Joseph Kavanah et James Isbester se sont portés caution.

Tribune libre

SE SUCRE ALLEMAND

Québec, janvier 1895.

On a dit récemment que le sucre allemand est un produit inférieur. Je ne partage pas cette opinion.

Le sucre qui est actuellement importé de Hambourg au Canada est un article tout à fait salubre, produit d'excellente betterave.

Si l'importation de ce produit est toute récente, je vais vous dire la raison : cela dépend tout simplement du droit excessif imposé par le gouvernement sur le sucre à \$10 par livre, ce qui équivaut à environ 75 p. c. et non pas de la qualité inférieure de l'article comme on l'a donné à entendre.

Si le sucre allemand était tiré de résidus, il serait nuisible à la santé, et à ce titre saisi et confisqué par le gouvernement.

Comme je viens de vous le dire, l'importation du sucre allemand ne pouvait se faire jusqu'à ces derniers temps à cause du tarif trop élevé. La barrière était trop haute.

Dans l'intervalle, le gouvernement, pour faire sa cour aux consommateurs qui craignent à l'instar les droits sur le sucre, feignit de mettre le sucre sur la liste des articles franco.

Ainsi l'on crut les raffinés, mais les raffinés sont tout puissants ; ils firent arrêter l'abolition des droits de manière à ne pas faire porter gravement sur le sucre d'une qualité tellement inférieure qu'il était impropre à la consommation, mais devait passer par la raffinerie avant d'aller au consommateur.

Quant à leur gré, il est resté protégé par un droit de 64 centimes de café par livre, ce qui équivaut à 40 p. c.

On ne craint sans doute pas qu'une telle protection lui soit possible pour l'étranger de venir faire concurrence aux trois raffineries privilégiées.

Mais bientôt le monde entier apprendra que l'Allemagne produisait du sucre à 24c, dans le temps même où cet article se vendait ici 50c, soit 52c de plus.

C'est alors que quelques-uns de nos plus entreprenants marchands conçurent l'idée d'importer le granulé allemand, tout en payant les 40 p. c. de droits. Sans cette taxe, il se vendrait encore beaucoup meilleur marché.

De récents avis d'Allemagne nous apprennent que le marché est plus ferme. Vu la forte pression des prix, les raffineries canadiennes, les fluctuations du marché étranger n'ont pas eu jusqu'ici de contre-coup sur nos granules canadiens.

Les raffineries canadiennes, protégées par la haute muraille du tarif, faisaient ce que bon leur semblait, faisaient à merci le consommateur, et les autres n'avaient qu'à se résigner.

À ce moment, j'entends dire que quelques-uns de nos raffineries ont interrompu leur production. Ne seraient-elles plus satisfaites de la protection de 40% ? Si non, qu'y a-t-il donc ?

US QUI SAIT.

P. S. — Depuis que ce qui précède est écrit, je vois que l'hon. M. Laurier a, dans son grand discours de Montréal, cité l'exemple de la libre échangiste Anglettere à propos de ce même sucre allemand.

À ce moment, j'entends dire que quelques-uns de nos raffineries ont interrompu leur production. Ne seraient-elles plus satisfaites de la protection de 40% ? Si non, qu'y a-t-il donc ?

US QUI SAIT.

P. S. — Depuis que ce qui précède est écrit, je vois que l'hon. M. Laurier a, dans son grand discours de Montréal, cité l'exemple de la libre échangiste Anglettere à propos de ce même sucre allemand.

À ce moment, j'entends dire que quelques-uns de nos raffineries ont interrompu leur production. Ne seraient-elles plus satisfaites de la protection de 40% ? Si non, qu'y a-t-il donc ?

US QUI SAIT.

P. S. — Depuis que ce qui précède est écrit, je vois que l'hon. M. Laurier a, dans son grand discours de Montréal, cité l'exemple de la libre échangiste Anglettere à propos de ce même sucre allemand.

À ce moment, j'entends dire que quelques-uns de nos raffineries ont interrompu leur production. Ne seraient-elles plus satisfaites de la protection de 40% ? Si non, qu'y a-t-il donc ?

US QUI SAIT.

P. S. — Depuis que ce qui précède est écrit, je vois que l'hon. M. Laurier a, dans son grand discours de Montréal, cité l'exemple de la libre échangiste Anglettere à propos de ce même sucre allemand.

À ce moment, j'entends dire que quelques-uns de nos raffineries ont interrompu leur production. Ne seraient-elles plus satisfaites de la protection de 40% ? Si non, qu'y a-t-il donc ?

Telegraphiez à un fromager d'Ontario

et procurez-vous les prix d'Ontario avant d'acheter votre fromage.

Plusieurs hommes de première classe, ayant plusieurs années d'expérience dans la fabrication du fromage, sont disponibles pour la saison de 1895 ; les meilleurs références fournies et qualité du fromage garantie.

Pour renseignements s'adresser immédiatement à

W. W. KNAPP, Marchand à commission, Colborne, Ontario, 19 j.

POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

La maison J. A. Langlais & Fils offre à ses nombreux pratiques un grand choix d'articles de librairie, albums, jouets, jeux de salon, chapoteles, porte-bonheur, livres de cartes, cartes à jouer, cartes de Noël, crucifix, boîtes de fantaisie, corbeilles de fleurs, plantes d'appartement.

Le tout provenant du fonds de commerce de feu N. B. Harley doit être vendu sans réserve. Ces marchandises étant d'une grande richesse, nous profitons de l'approche des fêtes pour les offrir aux amateurs à des prix déclinant toute compétition. Un visite est respectueusement sollicité.

LA DIRECTION.

Le 1er numéro paraîtra le 10 février prochain et les suivants le 1er de chaque mois.

Bureaux de la Revue Nationale : 7 Place d'Armes, Montréal.

Vidal, Fils & Cie

Offrent en vente les effets suivants, de seconde main, mais en excellent ordre se sont portés cautions.

Demandez les prix

- 1 planer à fer—20" x 20" x 5"
1 planer à fer—24" x 24" x 6"
1 tour à gaz Beatram—24" x 40" x 12"
1 tour à gaz London—26" x 42" x 10"
1 tour ordinaire—32" x 18" Rochester.
1 tour à banc—18" x 42" London Tool Co.
2 machines à coudre de 154.

Toutes espèces de machines neuves comme machines Westinghouse, chaudières portatives et autres, corbeilles en cuir, en caoutchouc et en coton, shafts, supports, poulies en fer et en bois, fendues ou toutes d'une pièce, gréments de sacs rondes, planers à bois, etc.

VIDAL, FILS & CIE

29 jan—1m. q. n.

A VENDRE

Un moulin à aie et farine, à St. Nérée, comté de Bellechasse, appartenant au rév. Jos. Elie dit Breton, prêtre, curé de St. Come, avec des conditions avantageuses. S'adresser au curé de St. Come.

30—64. Jos. ELIE dit BRETON.

AUX POISSONNIERS !

Saumon à vendre

Il y aura une rivière de onze pêches à vendre l'été prochain à Moisie.

On peut se faire une idée de la valeur de ces pêches quand on saura qu'elles ont donné soixante mille livres de saumon l'an dernier.

S'adresser à H. FORLIER, Moisie, ou chez

P. L. TURGEON, 29—1m. Epicerie, Marché Finlay

GRAND AVANTAGE

Coffre pour préserver les pelletteries. Nous, soussignés, avons acheté de M. Ed. Rucl un coffre, coffre naturel, destiné à préserver les pelletteries contre tout insecte nuisible, et nous avons eu entière satisfaction.

Mgr Tétu, procureur de Parchevêché, J. B. Dantin, marchand, F. X. Dion, agent d'assurance, Danane Laine, H. Carrier, Mme Léon Roy, Ed. Bonneau, Thomas Moreau, A. E. Dumas, E. J. Milne, James Lawlor, J. E. Roy, Théodore Guay.

L'échantillon est visible au bureau de l'Electeur, chez M. Charles J. Elie, 72 rue St. Joseph, St. Roch ou chez Edouard Rucl, St. Joseph, Lévis, 29 jan—1m.

AVIS SPECIAL !!!

Dernière semaine de notre vente aux escomptes de 15 à 40 pour cent

Nous donnerons encore, durant cette semaine, l'avantage aux Dames d'acheter des marchandises de première classe en Toile, Coton, Etouffes à Robes de toutes sortes à des prix exceptionnellement bas.

Tapis, Rideaux, etc., 15 pour cent de réduction. Argent comptant seulement.

Glover, Fry et Cie

CITE DE QUEBEC

Le Public Bickell

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce pont était considéré dangereux pour le trafic, la Corporation de Québec dégage entièrement sa responsabilité à l'endroit de tout accident ou réclamation, y compris ceux qui pourraient, le cas échéant, être attribuables de la part de quiconque courrait le risque de s'y servir.

(Signé), Chs BAILLARGÉ, Ingénieur de la Cité.

AUX PROPRIETAIRES D'IMPRIMERIE

Nous vous offrons à 50 pour cent de réduction les caractères d'imprimerie en métal plus bas et qui n'ont servi qu'une fois.

Mignon No 6.....12,000 livres

Long Primer No 17.....3,467 "

" " No 9...1,328 "

Small Pica No 3.....8,983 "

" " No 14.....3,875 "

S'adresser votre commande à

L'ELECTEUR

MAISONS A VENDRE SUR L'ESPLANADE

No 55 RUE D'AUTREUIL (Esplanade), aujourd'hui occupée par Mlle de Léry, 17 chambres, chambre à bain, cave à légumes, cave à vin, vouté à l'épreuve du feu, fournaise, etc.

Grande cour, glacière, écuries (6 places), remise, etc., etc.

Les personnes qui désirent faire la visite de cette propriété sont priées de s'adresser aux soussignés.

TESSIER, DELAGE & DE LERY, Notaires, No 10 rue d'Aiguillon, 24 nov.

La maison à deux étages, façade en briques, avec cour et hangar, No 613 de la rue St. Vallier et joignant la manufacture Boitard.

Un terrain avec latrines, contenant 13070 pieds en superficie et faisant le coin des rues St. Vallier, Colomb et Voltigeurs, No 1292 du cadastre, quartier Jacques Cartier.

Ce terrain est situé dans un centre d'affaires et peut être utilisé avantageusement pour un grand établissement manufacturier ou pour un commerce de bois.

S'adresser à Dr. A. G. BELLEAU, rue Ste Ursule, ou à V. W. LARUE, N. P., 28 rue Ste Anne, 12—1m.

L'ancienne résidence de M. James Stevenson

Cette magnifique résidence formant l'encoignure des rues De Salaberry et St-Jean, eau chaude, fournaise, bain, etc. Ecurie, maison pour le cochier.—Le tout en parfait ordre.

Les personnes désirant visiter cette maison voudront bien s'adresser à MM. TESSIER, DELAGE & DELERY, Notaires, 10 rue d'Aiguillon, 12—1m.

Une maison de briques à deux étages contenant 10 chambres, No 8 rue d'Aiguillon.

Un beau cottage en briques à environ 1 mille de la rue de l'Église St-Foy, magnifique ment situé, avec 4 acres de terre et de grands arbres.

S'adresser à MEREDITH & COUTURE, ou à M. MILLER, Notaires, 31—3m. Ste-Foy.

A vendre ou à louer (Meublée ou non)

Cette belle résidence, No 86, rue Lachapelle, aujourd'hui occupée par Mme H. J. Duchesnay. Améliorations modernes, cour, hangar, écuries, le tout en bon ordre.

S'adresser à M. M. THIRAUDEAU, FRERE & Cie, Rue Dalhousie, 16—15j.

AVIS AU COMMERCE

Un bon poste d'affaires à louer à des conditions très avantageuses. Toute personne désirant visiter s'adresser à M. M. THIRAUDEAU, FRERE & Cie, Rue Dalhousie, 16—15j.

A LOUER SUR LE CAP

Une maison neuve avec appareils de chauffage à eau chaude et toutes les améliorations modernes, coin des rues des Grisons et St. Geneviève. Prix \$300.

S'adresser à V. W. LARUE, N. P., 28 rue St. Anne, Québec, 16 janvier 1895.

Bureau et logement à louer

Pour un médecin dentiste, etc. Belle situation, vis-à-vis le presbytère de St. Roch. Le locataire peut acheter tout le mobilier, tapis posés, piano, literie, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc. Possibilité au 1er mai.

S'adresser à E. JACOT, bijoutier, 159 rue St-Joseph, 19 jan.—

HOTEL ET RESTAURANT A LOUER

Au premier mai prochain, à conditions raisonnables, ce poste de commerce de première classe, encoignure des rues Saint Augustin et d'Aiguillon, faubourg St. Jean avec grande cour et hangar en briques, en très bon ordre.

J. S. BUTLER, 164 rue Saint-Jean, 25 jan.—

A vendre

Un très joli coffre de sûreté de luxe

Justement l'article pour conserver bijoux, papiers de famille, etc.

Il est comme neuf

Dimension : 24 pieds de hauteur, 2 pieds de largeur, 18 pouces de profondeur.

S'adresser à A. B. Bureau de l'Electeur.

QUEBEC SKATING SLIDING CLUB

(Sur le terrain de la Q. A. A. A.) PATINOIR ET GLISSOIRS MAINTENANT OUVERTS

La fanfare de l'Union Musical jouera vendredi soir de 8 à 10 h. Adhésion pour le public 10c.

On peut obtenir des billets de F. M. Stouckling, 32 rue St-Louis ; L. Brunen, 95 rue St-Joseph, et à la maison du club sur le terrain.

W. H. DAVIDSON, Secrétaire, 24—1m.

COMPAGNIE PHENIX DE HARTFORD

J. G. BRUNEAU, Agent à Québec, Bureau : 106, rue St-Pierre, Basses-Villes, Téléphone 314

ANNONCES DE F. SIMARD

BROD RING PRODUITS BRODERIES

Nouvellement reçu le plus grand et le meilleur choix de Broderies sur lawn et mousseline, qui ont jamais été.

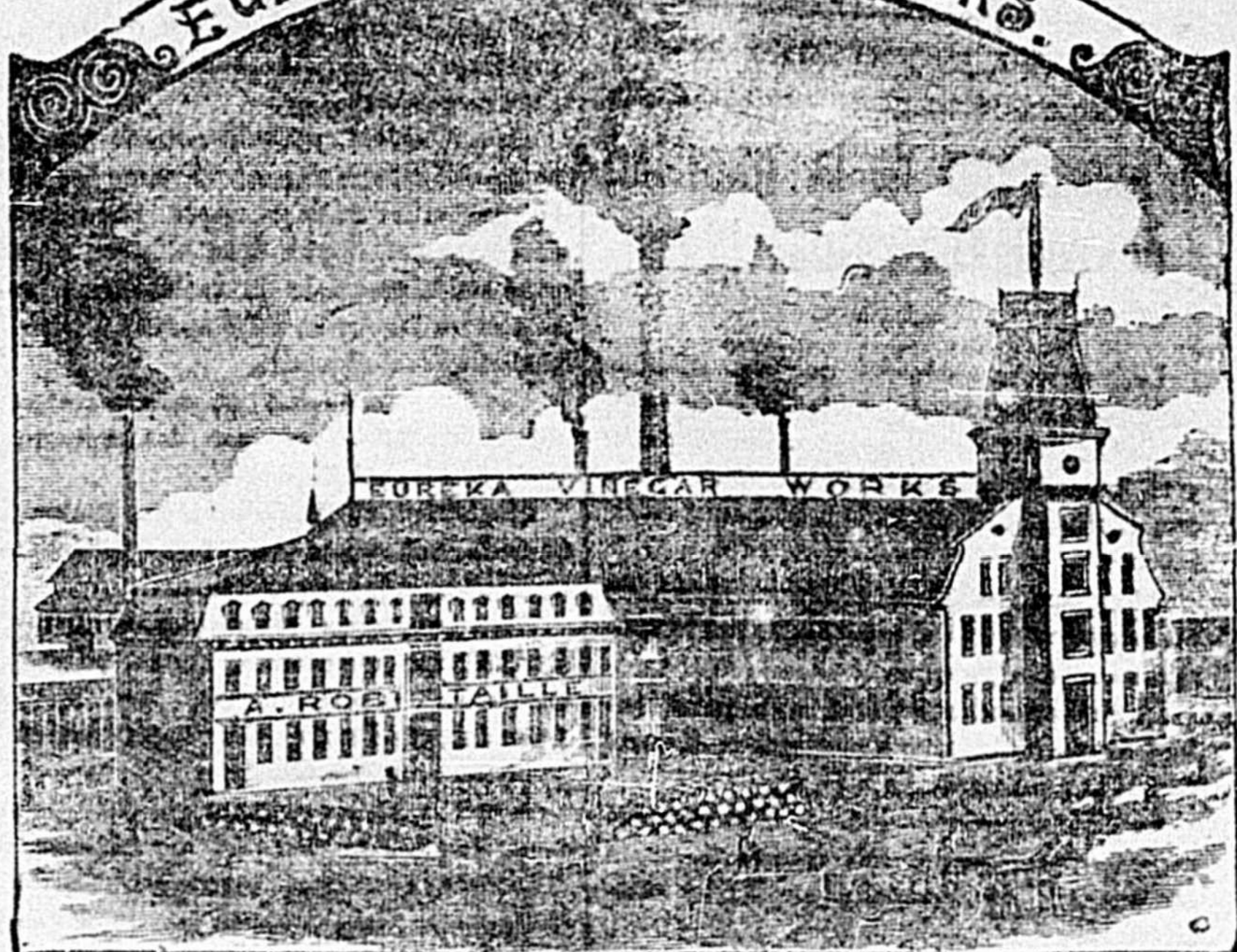
Ces Broderies étant dirigées par les meilleurs manufacturiers suisses, nous sommes en position de les offrir à des prix qui méritent la notice.

Aussi La balance de nos jobs et marchandises réduites

Téléphone 145 Un seul prix

F. SIMARD 187 RUE SAINT-JOSEPH

FABRIQUE DE VINAIGRE



La célèbre marque de vinaigre "EUREKA" est la plus pure et celle qui est fabriquée avec le plus grand soin.

Ce vinaigre est fait avec de l'eau de plus grande pureté, puis parfaitement distillé à travers les lits de charbon de bois avant de passer au mélange.

Dans la fabrication du célèbre vinaigre "EUREKA" on n'emploie que des alcools purs du Canada et des vins canadiens.

Ce vinaigre, s'il gèle, donne un fondant excellent, un article supérieur aromatisé qui a retenu sa force. C'est une expérience à laquelle on résisterait pas les vinaigres ordinaires composés d'acides.

Manufacturier de ALFRED ROBITAILLE, VINAIGRES et de MARINDES QUEBEC

29 janvier—lan Demandez échantillons et liste de prix.



Machineries de première classe

ENGINS et BOULLOIRES

MACHINERIES POUR

LES CHEVALIERS

ROSE ROUGE

Pétronille, aussi effrayée de l'épouvante de son maître que de l'apparition soudaine qui frappait ses yeux, s'était blottie contre le mur dans un coin de la chambre, et n'osait ni bouger ni murmurer un mot.

— Didier, tu m'as entendu ? reprit Tavar en étendant le bras vers le vieillard devenu immobile, je t'ai dit que je venais causer avec toi. Va t'asseoir.

Et M. Didier, comme s'il eût été une machine à ressorts obéissant à la pression du doigt qui lui rend le mouvement, alla reprendre place dans son fauteuil. On comprend qu'il y retomba moins vivant que mort.

— Tu ne t'ennuieras pas durant notre entretien, poursuivit Tavar d'un ton ironique ; je t'amène de la compagnie.

Et ces mots étaient à peine sortis de sa bouche que la porte du cabinet de toilette s'ouvrit, et livra pas-à-pas à Marguerite Gallois, à Cécile, puis au comte de Lormel.

M. Didier passa la main sur ses yeux : revait-il ? il fut tenté de le croire.

Quand à Pétronille, elle était convenue de cette arrivée non moins subite qu'inattendue des deux femmes sur le comte desquelles venait de s'exercer d'une façon si énergique sa langue envenimée.

Tavar s'assit près de M. Didier, tandis que Raoul, Marguerite et Cécile prenaient aussi des sièges et se plaçaient silencieusement en face de la cheminée.

— Didier, reprit alors Tavar d'un ton grave et ferme, il y a longtemps que nous ne nous sommes confiés nos secrets.....

Ces paroles qui rappelaient sans doute au vieillard des circonstances dans lesquelles il avait eu sa dernière entrevue avec le marquis, le firent tressaillir ; ses yeux, qui jusqu'à ce moment s'étaient promenés tout effarés d'un visage à l'autre des personnages de cette scène, se baissèrent ; son front sombre s'inclina, son menton alla rejoindre sa poitrine, et muet, morne, ne donnant de signe d'existence que par le frémissement de ses membres, il demeura dans l'attitude d'un criminel atterré qui attend la sentence de ses juges.

— Jo te le répète, continua Tavar, il y a longtemps que nous ne nous sommes confiés nos secrets... Aussi ai-je à te raconter bien des événements que tu ignores ; et, ajouta-t-il en désignant Marguerite, Cécile et Raoul, j'ai voulu que ces trois personnages qui ont le plus grand intérêt à les connaître, pussent en ta présence écouter mon récit... Maintenant prête-moi toute ton attention..... Tu n'as pas oublié ce qui se passa à Paris en 1872, le jour de la Saint-Barthélemy, dans l'hôtel du marquis de Rochevaux ; tu te souviens que le marquis avait un fidèle serviteur, fort jeune encore, nommé Germain Bury, lequel ce jour-là lui sauva la vie, et arracha également à la mort sa fille âgée de vingt mois en tuant les archers qui avaient déjà massacré sa femme et ses deux autres enfants ; tu te souviens que le lendemain Bury ayant à cœur de tirer une éclatante vengeance de ces meurtriers sur l'officier qui avait dirigé les assassins, s'était présenté chez cet officier, et l'avait d'un coup de poignard étendu à ses pieds. Poursuivi aussitôt jusque dans les rues, il parvint à sortir de Paris, et il alla se réfugier dans les souterrains du vieux château de Ferneuse.

Germain Bury était là depuis quelques heures, poursuivait Tavar, lorsque, vers minuit, des gémissements vinrent frapper ses oreilles... Il courut vers l'endroit où ils se faisaient entendre : il aperçut au bord d'un trou creusé dans la muraille, le marquis de Rochevaux, inanimé, et se mourant... Voici ce que ce noble maître eut encore la force de lui apprendre : vers la fin de la journée, il s'était échappé à cheval de Paris pour tâcher de passer au plus vite en pays étranger. Il tenait sa pauvre petite fille devant lui sur l'arçon de sa selle. Il se rendit d'abord à Ferneuse, où il avait l'intention de laisser son enfant. Il y arriva dans la nuit, à onze heures et demie. Il entra par le perron, et alla frapper à la porte du rez-de-chaussée, qui était celle de la chambre de M. Didier, son intendant. Il se ménageait ainsi le moyen de ne voir que Didier, à qui seul il voulait se montrer, parce que, en lui confiant sa fille, inconnue des autres gens du manoir, il désirait qu'elle ne fût pas aperçue de ces derniers, et pût passer pour un enfant trouvé. Ayant donc pris ses arrangements avec lui à ce sujet il se remit en route par le parc. Il s'éloignait à pied, tenant son cheval par la bride ; il était accompagné de son intendant, qu'il entretenait encore de ses affaires ; et comme, pour causer plus commodément, il venait de s'asseoir sur la margelle d'un puits, Didier, par un mouvement subit et inattendu le poussa si vigoureusement, et le précipita dans le puits. Il y a bien des années que ce puits était à sec ; il avait été comblé jusqu'au niveau des souterrains, auquel il communiquait par une large brèche qui était l'ouvrage du temps. Didier ignorait tout cela ; car, ayant vécu jusqu'alors dans les autres domaines que M. de Rochevaux avait possédés en Languedoc, il n'habitait Ferneuse que depuis deux mois, et les souterrains du vieux château ne lui étaient pas connus. Aujourd'hui le puits est comblé jusqu'à fleur de terre ; Didier a cru sans doute avoir enseveli sous les ruines qu'il y a fait jeter toute trace de son crime. Il est inutile de dire qu'il n'avait eu, en commettant ce crime, d'autre but que de s'approprier les papiers que j'ai fait remettre à Marguerite, le domaine de Ferneuse ne lui appartenant pas : une vente simulée l'en avait rendu acquéreur. Or, M. de Rochevaux portait sur lui une reconnaissance de cent mille écus, souscrite en sa faveur par son intendant, laquelle représentait la valeur de sa propriété ; et cet indigne serviteur, venant de lui entendre dire que trois millions de livres étaient cachés dans les souterrains de Ferneuse, comptait tout à la fois en l'assassinant et en anéantissant la reconnaissance, et parvenir tôt ou tard à découvrir le trésor.

La victime de Didier était donc près de rendre le dernier soupir..... Bury eut alors l'esprit traversé d'une inspiration soudaine qu'il voulut mettre à profit..... Mais il est essentiel de dire d'abord qu'il avait heureusement sur lui tout ce qu'il lui fallait pour écrire, ayant pensé que le marquis viendrait peut-être aussi chercher sa sûreté dans les souterrains, et se proposant de laisser, en un caveau particulier où il savait que son malheureux maître ne manquerait pas de se rendre, une note qui lui indiquât le pays vers lequel il avait l'intention de se diriger en quittant la France. Muni donc de tout ce qui était nécessaire pour écrire, il pria le mourant de tracer quelque mots pour dénoncer son assassin. M. de Rochevaux les écrivit, et, peu d'instants après, il expira, en recommandant à son serviteur de veiller, s'il le pouvait un jour, sur le sort et les intérêts de sa pauvre fille.

Bury prit alors du portefeuille du marquis le billet de cent mille écus souscrit par Didier ; certain d'avoir chez lui Henriette de Rochevaux sous le nom de Marguerite ; il joignit à ces papiers celui qui contenait les lignes que le marquis venait d'écrire mit ces trois pièces précieuses dans un coffret renfermant des diamants qu'il était parvenu à sauver de l'hôtel de son maître, et cacha ce coffret dans la muraille, derrière une pierre qu'il descella. C'est tout ce que par le moment, il pouvait faire de ces papiers, puis que M. de Rochevaux était huguenot, il n'y avait pas à demander justice contre son assassin.....

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

heures et demie. Il entra par le perron, et alla frapper à la porte du rez-de-chaussée, qui était celle de la chambre de M. Didier, son intendant. Il se ménageait ainsi le moyen de ne voir que Didier, à qui seul il voulait se montrer, parce que, en lui confiant sa fille, inconnue des autres gens du manoir, il désirait qu'elle ne fût pas aperçue de ces derniers, et pût passer pour un enfant trouvé. Ayant donc pris ses arrangements avec lui à ce sujet il se remit en route par le parc. Il s'éloignait à pied, tenant son cheval par la bride ; il était accompagné de son intendant, qu'il entretenait encore de ses affaires ; et comme, pour causer plus commodément, il venait de s'asseoir sur la margelle d'un puits, Didier, par un mouvement subit et inattendu le poussa si vigoureusement, et le précipita dans le puits. Il y a bien des années que ce puits était à sec ; il avait été comblé jusqu'au niveau des souterrains, auquel il communiquait par une large brèche qui était l'ouvrage du temps. Didier ignorait tout cela ; car, ayant vécu jusqu'alors dans les autres domaines que M. de Rochevaux avait possédés en Languedoc, il n'habitait Ferneuse que depuis deux mois, et les souterrains du vieux château ne lui étaient pas connus. Aujourd'hui le puits est comblé jusqu'à fleur de terre ; Didier a cru sans doute avoir enseveli sous les ruines qu'il y a fait jeter toute trace de son crime. Il est inutile de dire qu'il n'avait eu, en commettant ce crime, d'autre but que de s'approprier les papiers que j'ai fait remettre à Marguerite, le domaine de Ferneuse ne lui appartenant pas : une vente simulée l'en avait rendu acquéreur. Or, M. de Rochevaux portait sur lui une reconnaissance de cent mille écus, souscrite en sa faveur par son intendant, laquelle représentait la valeur de sa propriété ; et cet indigne serviteur, venant de lui entendre dire que trois millions de livres étaient cachés dans les souterrains de Ferneuse, comptait tout à la fois en l'assassinant et en anéantissant la reconnaissance, et parvenir tôt ou tard à découvrir le trésor.

La victime de Didier était donc près de rendre le dernier soupir..... Bury eut alors l'esprit traversé d'une inspiration soudaine qu'il voulut mettre à profit..... Mais il est essentiel de dire d'abord qu'il avait heureusement sur lui tout ce qu'il lui fallait pour écrire, ayant pensé que le marquis viendrait peut-être aussi chercher sa sûreté dans les souterrains, et se proposant de laisser, en un caveau particulier où il savait que son malheureux maître ne manquerait pas de se rendre, une note qui lui indiquât le pays vers lequel il avait l'intention de se diriger en quittant la France. Muni donc de tout ce qui était nécessaire pour écrire, il pria le mourant de tracer quelque mots pour dénoncer son assassin. M. de Rochevaux les écrivit, et, peu d'instants après, il expira, en recommandant à son serviteur de veiller, s'il le pouvait un jour, sur le sort et les intérêts de sa pauvre fille.

Bury prit alors du portefeuille du marquis le billet de cent mille écus souscrit par Didier ; certain d'avoir chez lui Henriette de Rochevaux sous le nom de Marguerite ; il joignit à ces papiers celui qui contenait les lignes que le marquis venait d'écrire mit ces trois pièces précieuses dans un coffret renfermant des diamants qu'il était parvenu à sauver de l'hôtel de son maître, et cacha ce coffret dans la muraille, derrière une pierre qu'il descella. C'est tout ce que par le moment, il pouvait faire de ces papiers, puis que M. de Rochevaux était huguenot, il n'y avait pas à demander justice contre son assassin.....

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

Bury savait qu'il était déposé la somme de trois millions ; il avait aidé le marquis à l'enfouir ; mais il n'avait pas non plus à s'occuper alors de cette somme : il lui suffisait d'être assuré qu'elle avait été cachée de manière à échapper aux recherches de Didier, en supposant même que celui-ci découvrit les souterrains où elle se trouvait. Bury ne devait donc plus songer qu'à fuir les dangers qui le menaçaient en France. Il creusa dans les souterrains une fosse où il déposa religieusement le corps du marquis, puis il sortit de sa retraite.

**Sirop de Terebenthine Dr Lavolette**  
Le plus agréable et le plus sûr, le plus efficace des remèdes pour les Bronches, les Trachéites, les Catarrhes, la Grippe, la Toxémie, le Choléra, la Coqueluche, le Catarrhe, et toutes les affections de la Gorge et des Poux.  
**Baume Anti Catarrhal Dr Lavolette**  
Le remède le moins cher et le meilleur pour le Catarrhe, l'Rhume de gorge, etc.  
(25 Cents le tube.)

**Liquore de Goudron de Norvège Dr Lavolette**  
Le plus grand purificateur du sang, seulement 25 cents la grande bouteille. Elle guérit les maladies de la peau et des membranes muqueuses.  
DEMANDEZ LES à votre pharmacien ou à votre épicer qui peut se les procurer de n'importe quelle maison de gros ou directement du propriétaire.  
**J. GUSTAVELAVOLETTE M.D**  
233-234 rue Saint-Paul, Montréal

**Georges Bellerive**  
Liquidateur et agent de prêts et de collection  
**BUREAU: 98 RUE ST-PIERRE**  
BASSE-VILLE, QUEBEC

Règlement prompt et économique des faillites ; charges très modérées et honoraires avancés, cautionnements garantis fournis. Composition conciliante avec les créanciers pour le failli.  
Demandes de cessation ou bilans préparés en bonne et due forme.  
Collection de créances pour maisons de commerce par des moyens efficaces et sans autres frais que le pourcentage convenu.  
17 nov-1 an.

**La Compagnie du Téléphone Bell**  
34 Rue St-Jean

La Compagnie invite les souscripteurs et le public en général à venir examiner le grand assortiment d'appareils électriques de tout genre qu'elle manufacture elle-même et par conséquent peut vendre à prix réduit ; de plus elle se charge de la pose de tous ses appareils et de l'entretien. L'ouvrage sera fait de première classe et les matériaux de première qualité.  
2 août 1894-1 an.

**Pilules Indiennes de Larose**  
— POUR —  
Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Étourdissement, Constipation, etc.  
**EN VENTE PARTOUT**  
Si vous ne voyez pas votre pharmacien, écrivez-lui.

**M. LAROSE**  
F. BELLEFLORE, P. Q.  
Dépôt général en gros et en détail chez E. Giroux & Fères, 37-39 rue St-Pierre, Basse-Ville.  
En vente chez toutes pharmacies à Montréal 1894-1 an. Q. II

**COMME REMÈDE**  
Il n'y a rien de comparable aux remèdes naturels comme remède propre à guérir toutes espèces de maladies. Vous savez tous que lorsqu'un malade a été abandonné comme incurable et qu'il a recours aux remèdes sauvages, il revient à la santé. Si, au contraire, il s'acharne à ne faire usage que de médicaments, il dépérit, robuste qu'il était, et sa maladie, il devient d'une faiblesse extrême, et meurt en peu de temps. Il a été reconnu de tout temps que les remèdes sauvages guérissent des maux desquels on n'avait plus d'espoir et qui s'étaient déjà résignés à la mort. Il en coûte bien peu pour se procurer ces remèdes, car si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous pouvez écrire et vous recevrez votre réponse au retour de la maille. Si j'ai espoir, soyez persuadé que vous le saurez franchement et d'une manière désintéressée. Aucun remède n'est donné quand le cas est désespéré. De cette sorte le malade ne dépense aucun argent inutilement. Écrivez ou rendez-vous à l'Écussine du gros Saucage chez

**J. E. P. RACICOT**  
No. 25, RUE ST-JOSEPH, Saint-Roch, Québec.

**HOT SODA**  
Au chocolat Café 5c  
Thé de Bonif 5c  
Citron Gingembre  
Premier appareil du genre importé à Québec. Breveté délicieux pour la froide saison.  
Venez l'essayer

**J. Emile Roy**  
PHARMACIEN  
109 RUE SAINT-JEAN  
Téléphone 624.  
Agence des remèdes et des toiles du curé Kneipp

**Dr ARTHUR SIMARD**  
Professeur agrégé à l'Université Laval  
**CHIRURGIEN**  
10 Rue du Parloir  
e 189-1 an.

**UNE JEUNE DAME** connaissait à fond la musique prendrait quelques élèves pour le piano chez elle ou à domicile. Conditions faciles. Pour références, s'adresser à la rédaction au bureau du journal. — j. n. o.

**AVIS**  
ON DEMANDE  
Une institutrice pour l'anglais et le français, \$15 par mois.  
Une institutrice pour le français à \$11.00 par mois. Loges et chauffées. S'adresser à M. G. R. K. BÉVÉSI, Sec. La Patrie, Com. Compton.

**DR L. J. A. SIMARD**  
Professeur à l'Université Laval  
Oculiste et auriste  
6 RUE SAINT-LOUIS  
Baume Rhumal, 18c  
Chez Livernois

**AVIS**  
Liniment Minard est le restaurateur de chevreaux.

**Le facon des familles**  
**Alcoolature d'Arnica**  
Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-Bains (France)  
Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Névralgies, Douleurs Digestives, Nausées, vomissements, Fièvres paludéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brûlures, etc., etc., etc.  
S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'ophtalmie ou chatte des chevaux.  
**PRIX : \$3.00 la douzaine.**  
**Le Facon, 75 cents**

**DEPOT A QUEBEC**  
Pour les marchands seulement  
— CHEZ —  
**Joseph Hamel & Cie**  
RUE DALHOUSIE  
12 oct-1 an.

**BOIS DE CORDE A VENDRE**  
Erable, 3 pieds ; Merisier, 2 pieds et demi et 3 pieds ; Hêtre, 2 1/2 et 3 pieds, vert et sec ; Epinette grise, 3 pieds, sec ; Epinette rouge, 2 pieds et demi et 3 pieds, sec.  
**A PRIX MODERE**  
**Chantier C. WAGNER**  
21 jan- Au bout de la rue Dalhousie

**BAYLIS MANUFACTURING COMPANY**  
16-28 rue Nazareth, Montréal  
Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de  
**VERNIS DU CANADA**  
6 oct-1 an.

**C. LEFRANCOIS**  
MARCHAND DE BOIS DE CHAUFFAGE  
Quai Caron, Palais, Québec  
Toujours en mains : Bois de chauffage de toutes sortes, scié et fendu, bois franc en bois mou depuis \$2 la corde  
Téléphone au No 1039 et vous serez bien et promptement servi.  
19 jan-3s.

**LES PIANOS PAR EXCELLENCE**  
Pour cadeau de Noël et du Nouvel An  
Venant d'être reçus des manufacturiers de renom suivantes :  
**"O. NEWCOMBE CO EVANS, BROS CO"**  
Un choix considérable de pianos en bois rares, tels que acajou bléno émailé, loupes de noyer cirassien, noyer Hongrois ou du Brésil, bois satin moiré du Japon, chêne antique, racines d'acajou, et différents bois riches de l'Orient.

**PIANOS D'OCCASION PRESQUE NEUFS**  
Et en parfait ordre  
Pianodroit, Weber & Co, 7 1/2 octaves, 3 cordes..... \$150.00  
Piano droit, Klier & Co, 7 1/2 octaves, 3 cordes..... \$170.00  
Piano droit, le Petit Bijou, N.Y. \$150.00  
Piano carré, Chickering, Boston, \$100.00  
Plusieurs autres pianos droits et carrés depuis \$10.00

Instrument de cuivre et à cordes, mandoline, guitares, etc., etc., etc.  
**BERNARD, FILS & CIE**  
Éditeurs de musique  
5 rue St-Jean, Haute-Ville

**LIGNE ALLAN**  
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE  
1894-Saison d'Hiver-1895

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double enca, construits sur le Clyde  
TOUT EN FER ET EN ACIER  
Ils sont construits en compartiments étanches, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

**Service de la Malle entre Liverpool Halifax et Portland**  
De Liverpool Vapeurs De Portland, De Halifax  
13 nov Laurentian 6 Dec 8 Dec  
29 nov Mongolian 20 22 Jan  
13 Dec Laurentian 17 19  
27 Jan Mongolian 14 Fév 16 Fév  
10 Jan Mongolian 14 Fév 16 Fév

Les vapeurs s'en vont de Portland vers l'p. m., le jeudi, ou si c'est possible immédiatement après le trive du train du Grand-Tronc, de 10 h. à midi, et de retour Halifax vers l'p. m., le samedi, ou si c'est possible, après l'arrivée du train de l'International, de 4 h. à Halifax à midi, avec Mallet et Passagers.  
**PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC**  
Cabines.....\$50.00 à \$100.00  
Intermédiaires.....\$35.00  
Entrepôt.....\$25.00

**Service de Boston et Glasgow**  
De Glasgow Vapeurs De Boston à Glasgow le ou vers le  
21 nov Prussian 8 Décembre  
5 Dec Scandinavien 22 Décembre

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.  
Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.  
Des renseignements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'Ouest.  
Pour plus amples détails, s'adresser à  
**ALLAN, RAU & CIE**  
Agents  
30 nov. 1894

**CHÉMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL**  
Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 a. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 12 h. 30 p. m. et de Boston à 4 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 2 h. 30 p. m. et de Boston à 6 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 4 h. 30 p. m. et de Boston à 8 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 6 h. 30 p. m. et de Boston à 10 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 8 h. 30 p. m. et de Boston à 12 h. 30 p. m.  
Départ de Québec à 10 h. 30 p. m. et de Boston à 2 h

